



Le P'tit Degréen



✓ OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 16h à 18h15
Mercredi : 9h à 12h
Vendredi : 16h à 18h
Samedi : 9h à 12h - Consulter le tableau d'affichage à la Mairie
Tél. 02 43 27 70 95
Fax 02 43 27 77 47
Courriel : mairie.degre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-degre.fr

✓ PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :
 Du lundi au vendredi de 18h à 19h30
 Le samedi de 9h30 à 12h

✓ GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :
 - Brigade de COULANS-SUR-GÉE
 Tél. 02 43 88 82 06
 - Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 78
 - Brigade de LOUÉ - Tél. 02 43 88 40 29

✓ Site internet

N'hésitez pas à consulter notre site internet.
 www.mairie-degre.fr



✓ Solidarité et Travail

L'Association Solidarité et Travail de Conlie
 3, rue de Cures - 72240 CONLIE.
 L'association intermédiaire met à disposition des salariés :
 - Auprès des particuliers
 - Auprès des associations
 - Auprès des entreprises agricoles
 - Auprès des exploitants
 Une utilisation souple et simple
 Tél. : 02 44 81 73 41
 E-mail : solidarite-et-travail@sfr.fr
 Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15
 Mercredi de 14h à 16h

✓ Déchetterie de Conlie

Horaires d'ouverture :
 Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14h à 18h (particuliers et professionnels) ; samedi, de 9h/12h - 14h/18h (particuliers). Fermée les dimanches et jours fériés. **Localisation** : A Conlie, entre les routes de Mézières-sous-Lavardin et Neuville-lal. Tél. 02 43 20 28 23
Les déchets acceptés : les ferrailles, les gravats, les encombrants, les cartons volumineux, les déchets verts, le verre, les déchets ménagers spéciaux, les batteries, les huiles de friture, les piles, le papier, les plastiques, boîtes métalliques et briques alimentaires, cartouches d'encre.

✓ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie.

Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

✓ RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre 2016, 12 heures, selon les conditions suivantes :

- Etre majeur
- Posséder son domicile dans la commune, y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2017.

✓ AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'agence Postale Communale de la Quinte, située près de la mairie, est ouverte au public aux horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et le vendredi : 9h00 à 12h00
- Samedi : 9h30 à 12h00

Attention, la collecte du courrier, des recommandés ou colis pour le bureau Centre s'effectue du lundi au samedi, vers 12h30

✓ Au P'tit Marché Degreen épicerie associative

Lundi : fermé
 Mardi : 8h30-12h / 16h30-19h
 Mercredi : 8h30-12h / 16h30-19h
 Jeudi : 8h30-12h / 16h30-19h
 Vendredi : 8h30-12h / 16h30-19h
 Samedi/Dimanche : 8h30-12h30

✓ POISSONNERIE

- Pierre BATTEUX - 72400 CHERRE
 Tournée dans le centre bourg le mardi
 - Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL
 Tournée le jeudi - Tél : 02 33 60 69 32

✓ PIZZAS

PIZZA IL GRANDO
 Vente de Pizzas, place de l'église
 le lundi de 17h30 à 20h30

✓ BOUCHERIE

Boucherie des Halles - 72240 CONLIE
 Tournée le vendredi
 Tél : 02 43 20 50 27

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRE 2016			
AFFECTATION DE LA SALLE	NBRE DE PERSONNES - 50	NBRE DE PERSONNES - 100	NBRE DE PERSONNES +100
VIN D'HONNEUR - Habitants DEGRE		93 €	
VIN D'HONNEUR - Extérieurs DEGRE		174 €	
REUNIONS EXTERIEURES		170 €	
LOUEUR-HABITANT location d'une journée	182 €	226 €	290 €
LOUEUR-HABITANT location d'un week-end	216 €	270 €	350 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'une journée	339 €	429 €	572 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'un week-end	354 €	494 €	672 €
LOUEUR-HABITANT Soirée DANSANTE		182 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée DANSANTE		644 €	
LOUEUR-HABITANT Soirée SPECTACLE		101 €	
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée SPECTACLE		182 €	
ASSOCIATION COMMUNALE		Forfait 15 €	
DIVERS		Forfait 15 €	
Vaisselle cassée		2 € /pièce	
Table cassée		126 €	

✓ Pompiers : 18

✓ Samu : 15

✓ Syndicat d'eau

02 43 27 74 61

✓ TIS - Transports urbains

0 811 900 149

Ligne 9 (Le Mans - Tennie)

✓ ERDF

0 810 189 294

EDITO



La traditionnelle trêve estivale est la bienvenue et va permettre d'interrompre le rythme effréné des réunions qui a caractérisé ce début d'année. Cela permettra de prendre du recul sur les nombreux dossiers ouverts.

Le premier de ces dossiers, et certainement le plus complexe, est le mariage forcé des communautés de communes de la Champagne Conlinoise et du pays de Sillé.

Les premiers concertations et confrontations, ainsi que l'état des lieux réalisé par un cabinet d'études spécialisé font déjà apparaître l'évidence de nombreux points de blocages.

Même lorsqu'une compétence semble simple à rassembler, surtout vu depuis les salons de la République, toujours aussi éloignés de notre réalité, cela donne lieu à de nombreux débats avec des solutions qui seront loin des objectifs de cette réforme : des économies.

Lorsque vous rajoutez à toutes ces problématiques, les nouvelles réglementations au vu de la grandeur de la collectivité créée, les ambitions plus ou moins cachées des élus et des agents territoriaux, les personnalités de chacun, la peur aussi du changement ainsi que le saut dans un système maîtrisé par personne, vous avez du mal à faire avancer ce projet avec rapidité et de façon sereine.

Surtout que le temps est plus que compté : dès janvier nous devons être en grande partie opérationnels.

Le deuxième dossier, mais cette fois-ci pour notre commune est la réalisation de l'atelier intercommunal.

Financièrement, les partenaires publics, après de longues années de négociation ont répondu enfin favorablement à ce projet. En contrepartie nous avons minimisé la construction en épurant les premières estimations avec l'ambition de faire par nos propres agents et quelques bénévoles, dans le temps, les aménagements complémentaires.

Techniquement, ce projet avance bien et nous devons entrer dans la phase réalisation dans ce 2^{ème} semestre.

Le troisième dossier est une réflexion sur la façon d'impliquer les Degréens dans la vie des associations de la commune.

Elles sont toutes dans la difficulté, pas financièrement parlant, car depuis longtemps elles ont appris à calibrer leurs ambitions en fonction de leurs moyens, mais dans leur propre structure.

Le manque de bénévoles au sein des bureaux est criant, et le renouvellement des cadres quasiment inexistant.

Certaines actions peuvent même être en péril dès la rentrée de septembre.

Ces associations sont vitales pour notre vie communale, et je tiens à préciser qu'en aucun cas, la commune en tant que telle, n'aura les moyens de palier au vide créé ainsi que de compenser financièrement les aides que ces associations pouvaient apporter.

Je ne peux ici que vous citer un slogan bien connu : « MOBILISEZ- VOUS » pour que cela change.

La baisse des dotations allouées aux communes pour leur fonctionnement, même si un système compensatoire permet de limiter la portée, pour le cas de Degré en tout cas, est réelle. Les dépenses, comme pour vos budgets personnels ont, elles, toujours tendance à croître.

La dépense liée aux personnels est le principal curseur financier de la commune.

Cela justifie le non remplacement choisi par le Conseil Municipal pour des agents momentanément absents, même et nous en sommes conscients, si cette gêne peut vous toucher au plus près. Les agents restants et quelques élus, pourtant déjà largement sollicités, essayent de minimiser cette gêne et je les en remercie très chaleureusement.

Une autre de ces dépenses contrainte et trop peu compensée par l'Etat, est le temps d'activités périscolaires (TAP). Conformément à notre engagement matérialisé par un PEDT (Projet éducatif territorial), nous continuons ces activités pour la 4^{ème} année consécutive. Cette action valide l'engagement de la commune pour le maintien d'une école correctement pourvue afin de mettre nos enfants dans les meilleures conditions possibles d'éveil et d'acquisition des savoirs.

Cela aussi, nous le pensons, contribue à la présence d'une équipe enseignante de très bonne qualité.

Une fois de plus, merci de penser à vos voisins en respectant les horaires de tonte ou de travaux bruyants, en empêchant vos chiens d'aboyer à longueur de journée et en limitant la divagation de vos chats.

J'ai écrit cet éditto depuis la terrasse avec pour seul fond sonore le cri des oiseaux et de quelques grenouilles. Cela fait prendre conscience de la chance que nous avons de vivre dans cet environnement dit rural. Il faut, ensemble, que nous fassions tout pour que ce territoire reste vivant et attractif.

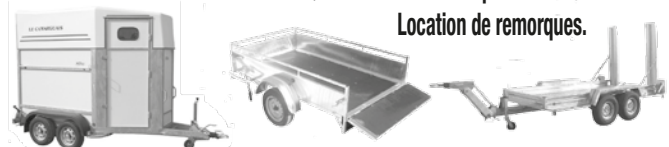
J'espère que vous passerez un très bel été et que vous nous aiderez à relever tous les défis qui se présenteront à nous dès le mois de septembre.

Dominique GENEST
Maire



MAGNUM
fabriquant depuis 1988
Remorques

Votre spécialiste remorques
pour professionnels et particuliers
Bennes - Bagagères
Porte mini-pelle - Vans etc...
Location de remorques.



Z.A. DE LA PREFECTURE - LES MAISONS ROUGES / 72650 TRANGE
02 43 88 70 75 - www.remorquesmagnum.fr



VENTE DE VIANDE de PORC en DIRECT

Semaine PAIRE - Vendredi 16h30 à 19h
Semaine IMPAIRE - Samedi 9h30 à 12h

P. et Ch. CHAMPION - Earl La Petite Motte - DEGRÉ

02 43 88 86 86

Conseil Municipal du 8 déc. 2015

■ Avis sur le Schéma départemental de coopération intercommunale.

L'avis du Conseil Municipal sur ce sujet est intégralement développé en page 9 de ce bulletin.

■ Le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs de la salle polyvalente pour l'année 2016

Après réflexion, les membres du Conseil Municipal, décident qu'à compter du 01 janvier 2016, les tarifs de la salle polyvalente resteront inchangés (voir page 2 du bulletin).

■ Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que la fusion des syndicats d'eau de Conlie et de Lavardin sera effective au 1^{er} janvier 2016 et prendra la dénomination de "Syndicat d'adduction d'eau potable de la région de Conlie-Lavardin".

Cette création d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale entraîne la dissolution des deux syndicats en eau potable et par conséquent une nouvelle élection des délégués des membres du nouveau syndicat. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire ; Considère qu'il convient d'élire 2 délégués au sein du syndicat ; 2 candidatures se sont présentées : Madame Sylvie LECHAT et Monsieur Jean-Paul BLOT conseillers municipaux.

Après un vote, ils sont élus à l'unanimité Madame Sylvie LECHAT, adjointe au Maire ainsi que Monsieur Jean-Paul BLOT, conseiller municipal en tant que délégués au syndicat d'eau.

■ Point commission Urbanisme

Travaux réalisés en 2015

- Enfouissement des réseaux réalisé rue Principale
- Enduit sur les dépendances de la maison des associations est fini. Reste l'enduit de finition prévu printemps 2016. Travaux effectués par le centre de réinsertion de Conlie. Restera la toiture à faire (pas de délai pour l'instant déterminé).

Proposition de travaux 2016 en fonction de l'urgence et du budget

- Atelier technique : suite à l'accord de la DETR, des devis auprès de maîtres d'œuvre vont être demandés.
- Projet Lotissement : une première esquisse a été faite auprès d'un bureau d'étude VRD (Voirie, Réseaux Divers) et des rendez vous

ont eu lieu avec les propriétaires. Des contacts vont être demandés auprès des banques.

- Voirie : Eiffage devrait finir les travaux de réfection des routes au printemps 2016.

- Un devis a été demandé pour la route du Mans (du carrefour rte du Mans rue du Calvaire jusqu'à la sortie bourg au niveau stade)

- Annexe épicerie : changement de la porte

- Salle polyvalente : Cloison entre la salle et la réserve à faire suite à la visite de la commission sécurité et parking devant pour l'accessibilité à refaire.

- Maison des associations ; revoir l'accès lotissement de la Mare

- Mairie : Aménagement intérieur (cloison et plafond acoustique), peinture et tapisseries à refaire

- Salle St Joseph : revoir la toiture.

Conseil Municipal du 8 déc. 2015

■ Monsieur le Maire rappelle qu'au niveau de la nouvelle station d'épuration, l'entretien des espaces extérieurs devient de plus en plus important et qu'il est nécessaire d'acheter du matériel plus efficace pour faciliter le travail des employés.

Des devis ont été demandés à deux concessionnaires de tracteur CLASS et JOHN DEERE

Au vu des devis de matériel, une proposition de tracteur a été proposée par le concessionnaire Class pour une somme de 14 780€ HT.

Les membres du Conseil Municipal :

Décident de choisir Class et autorisent le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.

Confirment l'inscription des crédits nécessaires à cet achat au budget assainissement.

■ Le Conseil Municipal décide l'attribution d'une indemnité de gardiennage de l'église pour l'année 2015.

Une somme de 119,55€ est attribuée à monsieur Louis LESACHER, Abbé des paroisses Saint-Victeur de Rouillon et Saint-Martin de Coulans-Sur-Gée

■ Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que l'agent communal employé au service du ménage dans les classes ainsi qu'au service de la restauration scolaire est placé en congés maladie depuis le 1^{er} décembre jusqu'au 11 décembre 2015 inclus.

Il expose que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de l'agent momentanément indisponible.

Il propose de faire appel à Solidarité et Travail de Conlie afin que cette association mette à disposition de la commune une personne pour l'exécution des tâches ménagères sur le site scolaire, classes et cantine.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le sujet, autorise le Maire en tant que représentant de la commune à signer un contrat de travail et de mise à disposition avec l'association Solidarité et Travail pour la durée correspondant à l'absence de l'agent communal.

Conseil Municipal du 3 février 2016

■ Depuis des années, un projet d'atelier intercommunal est à l'étude afin de proposer aux employés des locaux corrects et un lieu sûr, pour stocker le matériel mutualisé avec la commune de la Quinte.

Un dossier de demande de DETR avait été déposé deux années successives en préfecture sans réponse favorable.

En 2015, la commune a reçu l'octroi d'une DETR, la décision de poursuivre ce projet a donc été prise.

Des devis de maîtres d'œuvres ont été demandés. Quatre bureaux ont répondu. / Avenir 24, LC Développement, Construction AMI BAT et ARES Architecture SARL.

Après étude des devis, les membres du conseil Municipal, choisissent LC Développement pour une somme forfaitaire de 9 000€ HT.

Les membres du Conseil :

Demandent au Maire d'inscrire au budget les crédits nécessaires et autorisent le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait nécessaire de choisir un cabinet de géomètres sur conseil du maître d'œuvre afin de placer au mieux l'atelier intercommunal suivant la nature du terrain.

Le maître d'œuvre a contacté 3 cabinets de géomètres : Cabinet LOISEAU, AIR GEO et GUILLERMINET.

Après étude des devis, les membres du Conseil Municipal, choisissent cabinet LOISEAU pour une somme de 636.61€ TTC.

Les membres du conseil demandent au Maire d'inscrire au budget les crédits nécessaires et autorisent le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

Conseil Municipal du 3 février 2016

■ Le Maire rappelle qu'il y a toujours le projet de la deuxième tranche du lotissement de la Mare et à ce titre de demande au Conseil un accord de principe pour engager des discussions avec les propriétaires du terrain afin de pour établir l'acquisition et en parallèle démarcher les organismes bancaires pour des éventuelles propositions de prêts.

■ Le Maire expose une demande de la part d'un habitant de la Mare à propos d'une ouverture d'un accès direct sur la VC7 pour permettre l'utilisation dans la partie arrière de la parcelle.

Après discussions et réflexion, le Conseil Municipal approuve par 8 voix pour, l'ouverture de cet accès contre 6 voix et 1 abstention. Le Maire est autorisé à signer tous les documents se référant à ce dossier.

■ La commune a décidé d'acquérir un tracteur pour les travaux au niveau de la station d'épuration. Cet achat de 17 736€ a été budgété sur le budget assainissement.

Le Conseil Municipal décide d'amortir les dépenses sur une durée de 10 ans à compter de l'exercice 2016.

■ La commune a décidé d'acquérir une tronçonneuse pour les travaux au niveau de la station d'épuration. Cet achat de 359,10€ a été budgété sur le budget assainissement. Le Conseil Municipal décide d'amortir les dépenses sur une durée de 5 ans à compter de l'exercice 2016.

■ Suite à un courrier du Conseil Départemental à propos de l'assistance technique de l'assainissement collectif de la commune, le Maire informe la possibilité de renouveler la convention entre la commune et le Conseil Départemental. Cette assistance a pour but de préciser les modalités de mise en œuvre via le SATEGE de la mission d'assistance technique en assainissement collectif que le

Conseil Départemental propose d'apporter aux collectivités éligibles au sens de l'article R3232-1 du code général des collectivités territoriales, telle que prévues à l'article R.3232-1-1 du CGCT. Cette convention a une durée de 3 ans à partir du 1^{er} janvier 2016. Après lecture de la convention, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents nécessaires à ce dossier.

Conseil Municipal du 3 mars 2016

■ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte les budgets primitifs de l'exercice 2016 qui se présentent comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

Section Fonctionnement : 605 643.07€

Section Investissement : 234 096.03€

BUDGET ASSAINISSEMENT

Section Exploitation : 119 479.09€

Section Investissement : 204 445.73€

■ Le Conseil Municipal décide d'attribuer pour l'année 2016 les subventions ci-après :

Association Sportive Scolaire.....	1500 €
Parents et Amis de l'École.....	140 €
AFN-UNC.....	30 €
Familles Rurales.....	927 €
Comité des fêtes.....	800 €
Lire à Degré.....	150 €
Générations Mouvement.....	120 €
Gymnastique Volontaire.....	200 €
DJS Tennis de Table.....	200 €
Degré Football Club.....	350 €
Degré Rando Nature.....	150 €
Comice Agricole de Conlie.....	100 €
Solidarité Travail Conlie.....	50 €
Aide à domicile en milieu rural.....	20 €
Prévention Routière.....	80 €
Communes traversées par la LGV...	50 €
Au P'tit marché Degréen.....	3600 €

Conseil Municipal du 7 avril 2016

■ Le Maire rappelle que chaque année il convient de voter le taux des 4 taxes locales relevant de la compétence de la commune, c'est-à-dire la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises.

Il expose aux membres du Conseil Municipal le contexte financier de la commune, laquelle se trouve fortement impactée par la baisse des dotations de l'Etat.

Compte tenu de ces éléments, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de se prononcer pour ou contre une augmentation des taux d'imposition pour l'année 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer une augmentation sur les taux d'impositions des 4 taxes directes locales de la manière suivante :

Taxe d'habitation : 18.18 %

Taxe foncière : 16.87 %

Taxe sur le foncier non bâti : 32.76 %

CFE - Cotisation Foncière des Entreprises : 20.79 %

■ Le Conseil Municipal fixe une augmentation de 10 % sur le prix du m³ d'eau consommé pour la taxe d'assainissement et arrête le tarif à 1.11€ pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

Il décide également de majorer l'abonnement au réseau d'assainissement à hauteur de 10 % et le fixe à 67.90€ pour l'année 2016.

■ Le Maire rappelle les tarifs des encarts publicitaires dans le bulletin municipal en 2015.

- 52€ pour une parution

- 84€ pour deux parutions (Juillet et Décembre)

Le Conseil municipal décide :

- Ne pas appliquer d'augmentation pour l'année 2016

COSNET TP

vous aménage l'espace

Francis Cosnet

DEGRÉ - Tél. 02 43 27 73 66
www.f-cosnet.fr

**DÉMOLITION - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - VRD**

Nouveau service

**Passage de votre boucher
à votre domicile**

Tous les vendredis matin

En appelant le : 02 43 20 50 27

BOUCHERIE DES HALLES - CONLIE

Conseil Municipal du 7 avril 2016

■ Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que des travaux de branchement d'eaux usées ont été réalisés au cours du 1er trimestre 2016 pour desservir un pavillon en construction située au 16 bis, rue Principale.

Dans sa délibération du 28 avril 2004, le Conseil Municipal avait décidé que toute demande de travaux de raccordement aux réseaux demeurera à la charge du propriétaire à hauteur de 80% et 20% imputable à la commune.

La facture des travaux de l'entreprise SARL PELTIER- 72140 Sillé-le Guillaume qui s'élève à 2 652€ TTC sera répartie de la façon suivante : Monsieur LAUNAY Denis et Madame MOUSNIER Nathalie propriétaires du terrain sis au 16 bis, rue Principale supporteront 80% du montant des travaux facturés soit 2 121.60€ TTC.

La commune s'acquittera du solde équivalent à 20% soit 530.40€ TTC.

■ Point sur les travaux :

- LC Développement a fourni une première estimation supérieure au montant initial. La commission se réunira pour étudier cette proposition.
- Les travaux de la plate forme des déchets verts se déroulent dans les temps prévus.
- Une réflexion sur les modes opérationnels de celle-ci seront vus en commission de la 4C.

■ Le compte rendu du conseil d'école est visible sur le site internet de la mairie.

Conseil Municipal du 12 mai 2016

■ Monsieur le Maire rappelle qu'au niveau de la nouvelle station d'épuration, l'entretien des espaces extérieurs devient de plus en plus important et qu'il est nécessaire d'acheter du matériel plus efficace pour faciliter le travail des employés.

Au vu des devis de matériel, la proposition d'une épareuse a été présentée par le concessionnaire Class pour une somme de 9 500€HT.

Les membres du Conseil Municipal :
Décident de choisir Class et autorisent le Maire ou son adjointe à signer toutes les pièces nécessaires à cette opération.
Confirment l'inscription des crédits nécessaires à cet achat au budget assainissement.

■ Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'au vu du faible nombre de repas exceptionnels consommés au cours d'une année scolaire (repas à thème et repas de Noël), la régie de recettes cantine est devenue inutile.

Dans le cadre des contrôles annuels de la DGFiP il s'avère que la régie de recettes doit cesser de fonctionner en envisageant de la supprimer.

Vu la délibération du 22 juillet 2003 autorisant la création de la régie de recettes cantine ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 11 août 2003 ;

Vu le nombre insuffisant de repas dits exceptionnels pour maintenir la régie ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

Décide la suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des recettes provenant des repas cantine et ce, à compter de la date de la présente délibération.

Demande au Maire de prendre un arrêté mettant fin aux fonctions de régisseurs de recettes pour le régisseur titulaire ainsi que pour son mandataire.

■ Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le conseil communautaire a décidé lors de sa dernière réunion de modifier ses statuts afin que la compétence relative à la gestion des programmes d'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectifs soit transférée à la communauté de communes.

Vu le rapport de Monsieur le Maire,

Considérant la délibération du Conseil Communautaire en date du 25 avril 2016 décidant la modification des statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise notifiée le 2 mai 2016 aux communes adhérentes,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- Accepte le transfert de la compétence « gestion des programmes d'aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif » à la communauté de communes de la Champagne Conlinoise.

■ Le Maire rappelle au Conseil qu'à compter du 1er janvier 2016, seuls les sites dont la puissance souscrite est inférieure ou égale à 36 kva pouvaient continuer à bénéficier des tarifs réglementés de vente d'électricité.

La commune de Degré a bénéficié d'un tarif transitoire d'une durée maximale de 6 mois et prenant fin au 30 juin 2016.

Au-delà, pour les acheteurs publics, la mise en concurrence des fournisseurs d'électricité est donc obligatoire. La commune étant concernée par la fourniture d'énergie pour le restaurant scolaire, nous avons fait une demande à plusieurs fournisseurs d'énergie. Seul EDF Collectivités a répondu à notre demande, pour la date de ce Conseil Municipal. Sur la base des consommations des 2 années passées, cette proposition nous permet de réaliser des économies certaines. Le prix est fixé pour une durée de 36 mois - date d'effet du contrat au 1 juin 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Le Maire à signer le contrat et tout document s'y rapportant.

■ Point travaux

- Atelier communal :

Rencontre avec LC Développement pour revoir la proposition de coût du projet trop élevée. Prise en compte des remarques pour tenir le budget.

Johann DES LYS TRAITEUR



Toutes réceptions

02 43 27 71 50

72 - Lavardin

SARL ELONG La Milesse

Dépannage	Entretien :
Plomberie	Ramonage - Gaz - Fuel
Chauffage	Adoucisseur - Chauffe-eau
Electricité	Tél. : 02 43 51 15 20

Un document d'urbanisme peut sembler une contrainte. Il est pourtant particulièrement utile. Nous reprenons à notre compte le texte ci-dessous, émanant de P. Dejust, délégué départemental de Maisons Paysannes de France.

Pour un patrimoine vivant

Editorial de Patrick Dejust, délégué de Maisons Paysannes de la Sarthe, dans le bulletin de la revue de juin 2016

«Il est souvent de bon ton de critiquer les documents d'urbanisme et ceux qui sont chargés de les faire respecter :

- tel administré critique le P.L.U. de sa commune et rend responsable le Maire, lequel aurait autorisé certains à bâtir et pas d'autres ;
- tel particulier dénonce l'Architecte des Bâtiments de France qui aurait accepté chez le voisin ce qui lui a été refusé ;
- telle commune renonce à son label («Petites Cités de Caractère» par exemple)

sous prétexte que les propriétaires ne seraient plus maîtres chez eux, qu'il n'y aurait rien à y gagner, et que cela ne rapporterait que des ennuis !

Et pourtant, les règles d'urbanisme sont indispensables à la protection de notre patrimoine.

Elles visent à sauvegarder l'intérêt général.

Que serait notre pays sans ces quelques contraintes ?

Loin d'être suffisantes, on s'aperçoit désormais qu'elles ont souvent laissé libre cours à l'étalement urbain, aux entrées de ville laides et interminables, au mitage des campagnes, à la destruction ou la dénaturation d'une partie de notre patrimoine.

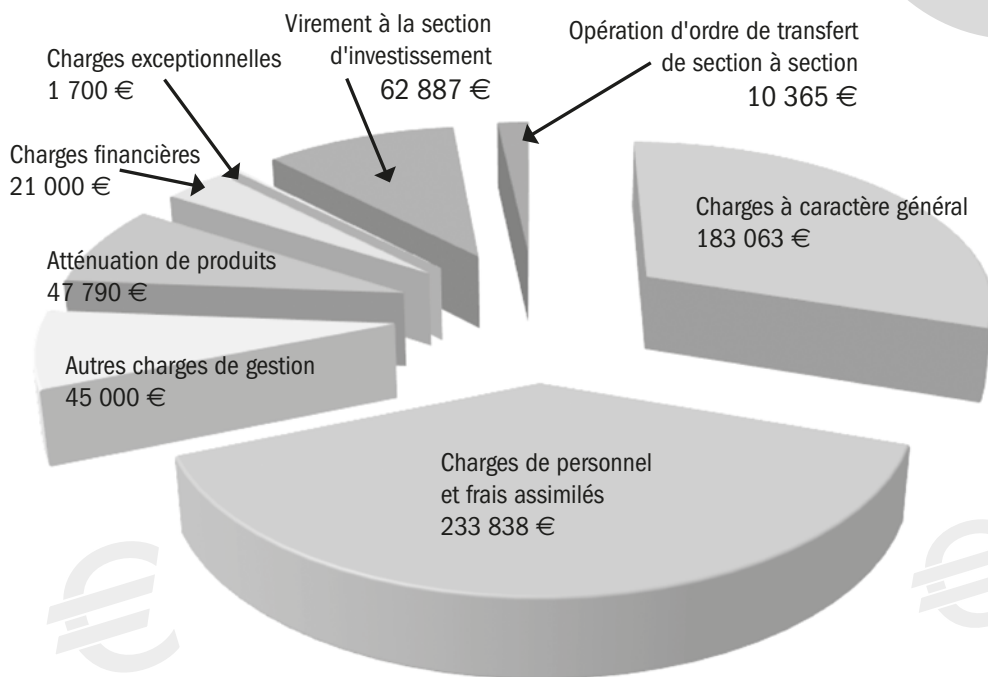
Existerait-il encore des « plus beaux villages de France » sans les règles de protection des monuments historiques ? Serait-on le premier pays touristique sans nos monuments et nos paysages, petits ou grands ?

Ne sommes nous pas les premiers à bénéficier des beautés de notre région ? Peut être imparfaites, mais loin d'être néfastes, les règles d'urbanismes sont nécessaires à la sauvegarde de notre patrimoine bâti et de nos campagnes.

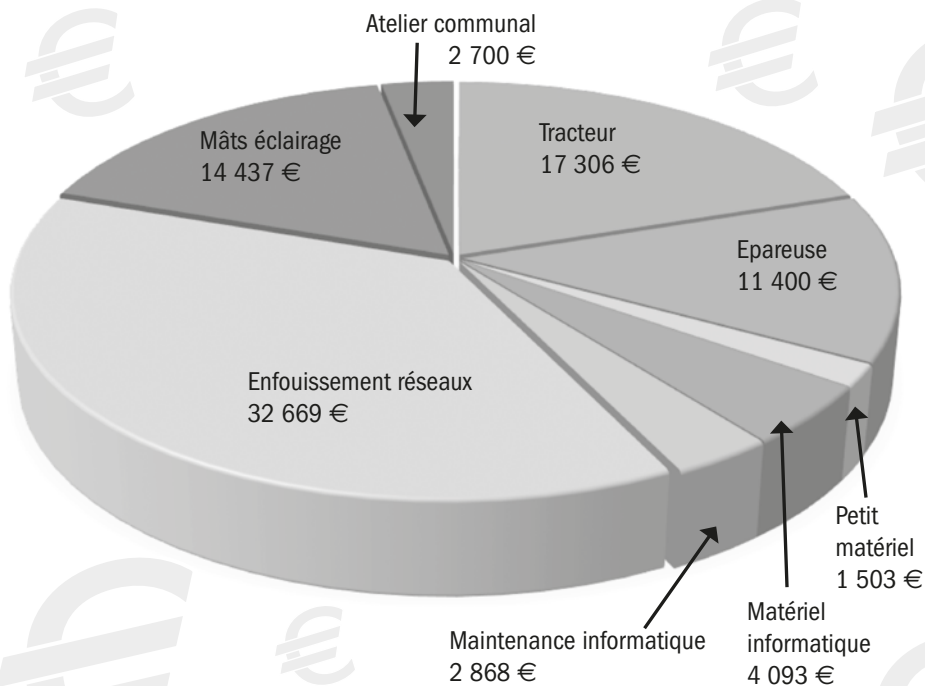
Elles devraient aller à l'encontre des passe-droits, copinages ou individualismes exacerbés qui sont les véritables ennemis de nos paysages, mais, hélas, elles ne font trop souvent que les limiter.»

BUDGET

FONCTIONNEMENT : 605 643 €



INVESTISSEMENT RECENTS : 86 976 €



DEGRÉ

Idée Déco

**PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS**

Vincent
BAPTISTE

Tél : **06 70 12 87 10**
E-mail : idee.deco72@gmail.com

La loi NOTRe

Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) n°2015-991 a été votée le 7 août 2015 (publiée le 8 août 2015). Elle fixe entre autres, les nouvelles règles de l'intercommunalité.

Ainsi les principales nouveautés sont les suivantes.



■ Des intercommunalités plus grandes, aux compétences élargies :

- ➔ Seuil fixé à 15 000 habitants, avec dérogations possibles et adaptations en fonction de la densité démographique ($15000 \times (\text{densité population départemental} / \text{densité nationale}) = 13\,277$ pour la Sarthe), et des éventuels nouveaux périmètres créés par une fusion postérieure à 2012 ;
- ➔ Maintien de la minorité de blocage (25% des communes correspondant à 20% de la population) concernant le transfert de l'élaboration du PLU à l'intercommunalité ;
- ➔ Mise en œuvre intégrale au 31 décembre 2016 des SDCI ;
- ➔ Report à 2020 du transfert obligatoire aux communautés de communes et d'agglomération des compétences communales en matière d'eau et assainissement ;
- ➔ Adoption avant le 31/12/2015 du projet de schéma de mutualisation.

■ En termes d'échéances dans le cadre du transfert des compétences aux EPCI, elles sont les suivantes :

- ➔ 1^{er} janvier 2017, nouvelles compétences obligatoires :
 - Intégralité des actions de développement économique, y compris la promotion du tourisme ;
 - Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage ;
 - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- ➔ 1^{er} janvier 2018, nouvelles compétences **obligatoires** :
 - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- ➔ 1^{er} janvier 2018, nouvelles compétences **optionnelles** :
 - Eau et assainissement
- ➔ 1^{er} janvier 2020, nouvelles compétences obligatoires :
 - Eau et assainissement

En ce qui concerne le transfert obligatoire de la compétence "eau" et "assainissement", l'EPCI peut confier l'exercice de cette compétence à un syndicat mixte plus large et plus pertinent.

Suite à des études sur différents scénarii de rapprochement possibles avec des communautés de communes avoisinantes, le choix a été proposé par la préfecture d'un rapprochement avec la communauté de commune du pays de Sillé.

DEGRE avait fait part de son désaccord sur ce choix comme l'indiquent les lignes suivantes.



www.petites-moulines.fr

- Salle 130 couverts
- Cuisine équipée professionnelle
- Couchage 42 places
- Boulodrome...

Josiane DENIAU
72550 DEGRÉ
Tél. 02 43 47 11 82

Gîte convivial
LES PETITES MOULINES

**QUAND LES HOMMES ET L'INDUSTRIE
SE METTENT AU SERVICE DE L'ÉLEVEUR**

5 gammes complètes de matériels



La GÉE
Les résines au service de l'élevage
MATÉRIEL D'ÉLEVAGE



La GÉE
Les résines au service de l'élevage
PROTECTION



La GÉE
Les résines au service de l'élevage
L'ÉQUIPEMENT DU CHEVAL

72550 COULANS SUR GÉE - Tél. 02 43 88 85 90 - Fax 02 43 88 76 58

DEGRÉ, bien que revendiquant appartenir à un territoire rural a toujours été tourné vers Le Mans.

Le bassin d'emplois est pour la quasi-totalité de la population Degréenne Le Mans Métropole.

Le Collège, les lycées sont aussi au Le Mans.

Les activités culturelles, sportives, les distractions, les centres commerciaux, les médecins, les pharmacies sont aussi sur cette Métropole.

La seule administration qui concerne notre commune sur le futur territoire imaginé par dépit plus que par concertation est la trésorerie, mais encore pour combien de temps ?

Les services postaux se situent à Coulans sur Gée comme la gendarmerie aux heures de permanences. En dehors de celles-ci nous devons nous rendre à La Suze sur Sarthe. La sous-préfecture est celle de Mamers (2 heures de trajet aller-retour) alors que Le Mans est à 20 mn.

Pourtant, notre bassin de vie est identique aux communes composantes de la communauté de communes du Bocage CENOMANS ou de la défunte communauté de commune de l'Antonnière. Les communes comme Trangé, Pruillé le Chétif, Fay, Aigné, La Milesse ont la même composition sociologique que celle de Degré.

Nous pouvons rajouter dans notre cas, des communes comme La Quinte, Coulans sur Gée et Lavardin. Avec cet ensemble de communes, nous pouvions avoir un territoire avec une véritable cohérence, si des intérêts qui ne semblent pas toujours ceux de notre population n'étaient pas venus troubler la donne.

Nous avons déjà des échanges et des actions dans le cadre associatif et sportif avec des communes comme Chauffour notre Dame et Coulans sur Gée.

Après quelques échanges un rapprochement avait été envisagé entre la 4C et le Bocage Cénomans, rapprochement qui permettait alors d'atteindre le seuil adopté au mois d'août 2015 de 15000 habitants.

Un revirement incompréhensible déjà pour nous élus et d'autant plus complexe à expliquer à notre population nous oblige à nous regrouper avec un territoire qui n'est en aucun cas un territoire attractif pour notre population.

Dans le cadre de prises de compétences complémentaires qui ne manqueront pas de se produire comme le rapprochement des écoles préélémentaires et élémentaires, nous ne voyons pas comment ce nouveau découpage nous amènera des solutions acceptables de regroupement allant dans le sens des déplacements actuels de notre

population. Un tel regroupement sur Conlie serait catastrophique.

La solution d'une commune nouvelle, solution inévitable pour plein de raisons mais surtout financières dans l'avenir, semble la solution pour éviter la déliquescence de notre territoire. Mais cette solution nécessite un lourd travail d'explication, de persuasion, de concertation et de concession. Cela ne peut pas se faire en quelques mois. Et si nous nous inscrivons dans ce travail, il faut être certain que les jeux politiques et les intérêts locaux ne viendront pas saboter cette évolution, comme cela s'est vu pour la fusion actuelle.

Aucune réponse ou demande d'explications n'a été émise par la Préfecture suite à cet avis défavorable.

L'avis des élus municipaux semble inutile et la nouvelle intercommunalité verra le jour le 1^{er} janvier 2017 !



Neuf & Rénovation

Entreprise TISON

✓ Maçonnerie ✓ Couverture
✓ Carrelage ✓ Clôtures
✓ Charpente ✓ Terrasses

Tél. : 02 43 27 26 12 - Port. 06 88 77 61 40
LAVARDIN www.sarltison.com



RGE ECO artisan
La nouvelle énergie du bâtiment

Garage

CHAUFOR AUTOMOBILES

Vente véhicules neufs et occasions

Mécanique • Carrosserie • Dépannage
Pare-brise • Motoculture • Lavage 7/7

STATION TOTAL - AD EXPERT

CHAUFOR NOTRE DAME
Tél. 02 43 88 80 85





En plus des connaissances et des compétences acquises en classe avec les enseignantes de l'école, les enfants ont bénéficié des apports de différents intervenants extérieurs. Ils ont pu aussi se confronter sportivement à des élèves d'autres écoles.



Du sport...

- ➔ Rencontres inter-écoles en endurance, lutte, jeux collectifs, course d'orientation.
- ➔ Mais aussi : équitation et natation.



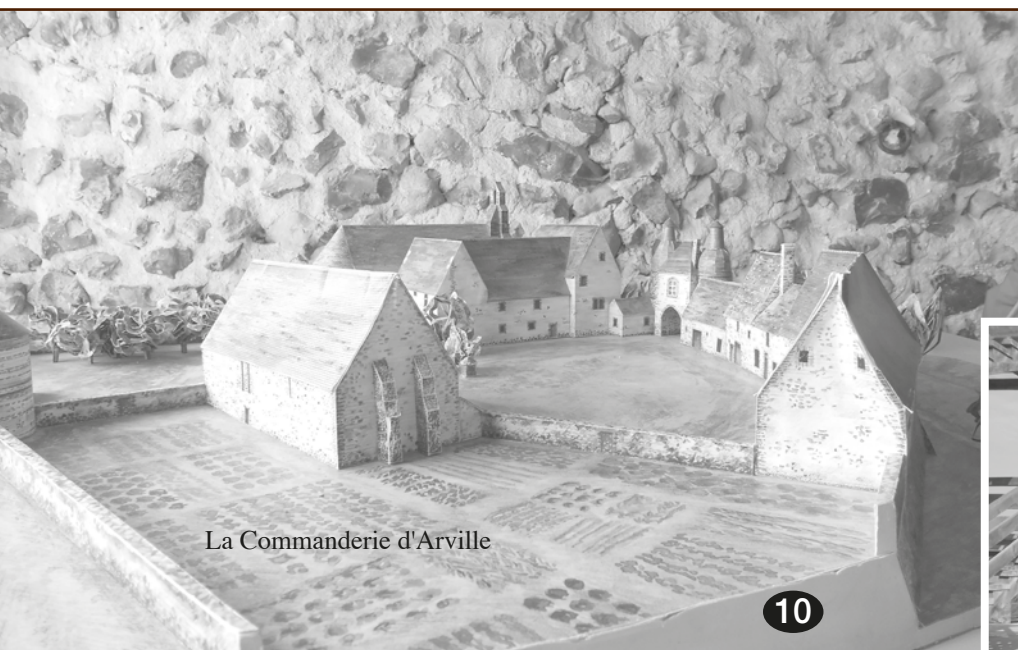
De la citoyenneté...

- ➔ Le gendarme Rondeau a délivré le permis piéton aux 26 élèves de CM. Toutes nos félicitations !
- ➔ La Croix Rouge Française a initié les enfants aux gestes de premiers secours.



De la culture...

- ➔ Musée du Carré Plantagenet
- ➔ Classe découverte de cinq jours, à la Commanderie d'Arville, pour 67 élèves du CP au CM2
- ➔ Ferme pédagogique du Bocage Nord Mans
- ➔ Concert à l'abbaye de l'Epau - Raquel Camarinha, célèbre soprano.
- ➔ Théâtre de l'Espal



La Commanderie d'Arville



Le porche de la Commanderie d'Arville



la Commanderie d'Arville



Nous souhaitons un bon départ pour le collège à nos dix CM2.

14 Petits, nés en 2013, feront leur première rentrée le jeudi 1^{er} septembre 2016.

Ce qui portera le nombre d'élèves de l'école à 122, répartis en cinq classes.

Remerciements...

L'équipe enseignante tient à remercier l'Association des Parents et Amis de l'Ecole de Degré qui, par ses actions et manifestations, a permis de réaliser tous ces projets à moindre coût pour les familles.

Merci aussi à la Municipalité qui consacre un budget non négligeable à l'École.

Encore merci aux parents qui se rendent disponibles pour accompagner les élèves lors des sorties.

Nous vous souhaitons un bon été !
L'équipe enseignante.



TAP : temps d'activités périscolaires

Des nouvelles activités seront proposées aux élèves de l'école Claude Monet de la classe de grande section à la classe de CM2 sur le temps des TAPS.

Ces ateliers remplaceront l'activité Hip Hop et celle du Chant proposées cette année.

Ils sont toujours proposés par l'association Urbain Music Tour, plus spécifiquement sa partie animation « Les garnements ». Les activités travaux manuels et bibliothèque seront reconduites avec une variante avec jeux de société

Les ateliers :

« Théâtre »

Dans le domaine corporel : développer son attention et sa concentration, apprendre à canaliser son énergie, se connaître, découvrir son corps et ses limites

Dans le domaine du langage : maîtriser le langage, améliorer sa diction, exprimer ce que l'on ressent

Dans la relation à l'autre : écouter l'autre, s'inscrire dans une démarche de groupe pour un projet commun, apprendre le respect de l'autre

« Expériences scientifiques »

Les ateliers expériences scientifiques ont pour but d'appréhender les sciences de manière ludique et amusante. Au travers des expériences scientifiques, les jeunes pourront manipuler différentes matières, observer des phénomènes et construire leurs propres projets en lien avec les thématiques abordées lors des activités. L'objectif est de développer chez l'enfant un intérêt sur ce qui l'entoure au quotidien.

« Contes »

Les ateliers contes proposés ont pour but d'amener les enfants à un échange par l'intermédiaire du conte. Chacun d'eux pourra partager son ressenti sur les histoires abordées, ils pourront également créer ensemble leurs propres contes au travers des activités proposées.

L'objectif est d'ouvrir l'imaginaire des jeunes, donner une place au rêve le temps d'un atelier.

PIZZA IL GRANDO

PIZZAS A EMPORTER

Laure et Clémentine vous feront découvrir et goûter leurs différentes pizzas aux diverses saveurs !

Tous les lundis, place de l'église à DEGRÉ
de 17h30 à 20h30

Réservations : 06 05 20 31 64

Association Intermédiaire



Services aux particuliers

3, rue de Cures - 72240 CONLIE
Tél. : 02 44 81 73 41

► RAPPEL

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 16h (arrêté préfectoral)

► LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Intérêt du compostage individuel

Le compostage individuel, ou compostage domestique, est le compostage par les foyers de leurs propres déchets organiques. Il permet à ceux qui le pratiquent de :

- diminuer les quantités de déchets à collecter et à traiter par la collectivité ;
- développer une attitude éco-citoyenne de toute la famille ;
- produire un fertilisant de qualité et sans frais

✓ LES CHATS

Des chats errants nous ont encore été signalés dans l'ensemble du bourg. Ils entraînent de nombreuses nuisances et sont vecteurs de propagation de maladies pour vos animaux de compagnie.

Si vous êtes propriétaire d'un chat, veillez à ce qu'il soit identifiable par un des moyens conformes à la réglementation (tatouage ou puce électronique), et à lui mettre un collier avec votre nom et adresse.

Tout animal errant sera probablement euthanasié.

► LES CHIENS

Personne n'aimerait que son enfant rentre chez lui souillé des crottes qu'un chien, au maître laxiste, aurait « déposées » sur un terrain communal !

Il se trouve pourtant encore un certain nombre de personnes pour lesquelles cela ne semble pas être un problème !! Les déjections canines ne sont pas seulement une pollution visuelle et olfactive ; elles sont aussi dangereuses par les germes qu'elles peuvent héberger.

Il existe pourtant des moyens appropriés pour ramasser le « cadeau » du cher animal : de petits sacs plastique à retournement qui peuvent ensuite être jetés à la poubelle.

Ce que dit la loi

Le Code pénal R632-1 oblige à ramasser les déjections déposées sur la voie publique sous peine de contravention de 2^{ème} classe (22 € à 150 €)

► ANALYSE DE L'EAU

Relevé de mai 2016	Résultat	Limite de qualité
Nitrates (mg/l)	35	50
PH	7,45	
Chlore	0,05	2



Ets CHAISNER Damien

Entretien Espaces verts & Jardins

- Tonte • Bêchage • Taille arbres et arbustes
- Débroussaillage • Scarification
- Ramassage de feuilles • Nettoyage haute-Pression
- Broyage d'herbes, ronces, branchages

Service à la personne - Avec ou sans contrat annuel. Déduction d'impôts, selon la loi de finance en vigueur.

72 Aigné - Tél. 02 43 86 20 73 - cph.paysage.chaisner@wanadoo.fr



La Commune s'est dotée d'un tracteur avec les accessoires suivants : broyeur d'accotement (épaveuse) et une fourche avant. Ce nouveau matériel est déjà très sollicité pour l'entretien de la commune.



► CREATION D'UNE AIRE DE DEPOTS DE DECHETS VERTS



Cette aire appartient à la communauté de communes (4C) et gérée par celle-ci.

Elle est ouverte les lundi, mercredi et vendredi de 16h à 18h.

Le samedi de 14h à 18h.

Création d'une aire de dépôt de déchets verts

4C

Montant global de l'opération: 123 90295 € HT

29 561 18 € HT

SAINT PAYS DE LA LOIRE 37 170 89 € HT

SAINT PAYS DE LA LOIRE

29 561 18 € HT

SAINT PAYS DE LA LOIRE 37 170 89 € HT

SAINT PAYS DE LA LOIRE

29 561 18 € HT

SAINT PAYS DE LA LOIRE 37 170 89 € HT

Communauté de Communes de la Champagne Conflins

VIE ASSOCIATIVE

Association Gym Degré

1986 - 2016... 30 ans déjà !

A l'occasion de son 30^{ème} anniversaire, l'Association de Gymnastique a fêté l'évènement lors de sa soirée dansante « Tenue chic, détail choc » le samedi 16 avril 2016, à la salle polyvalente. Ce fut l'occasion de retrouver des anciennes adhérentes et de mettre à l'honneur les 4 plus anciennes pratiquantes de cette activité sportive.

Merci aux organisateurs pour cette superbe soirée, mémorable, et rendez-vous dans 10 ans !

L'association comptait un effectif de 51 adhérentes pour la saison, sur les deux cours. Merci à toutes pour votre participation assidue dans une ambiance détendue et conviviale. Si vous souhaitez comme elles, préserver votre CAPITAL SANTÉ, tout en vous faisant plaisir, alors venez nous rejoindre lors des journées portes ouvertes de la rentrée.

L'association de Gym reconduit ses deux cours de gym à la rentrée prochaine :

Le cours SENIORS : le lundi matin de 10h à 11h et le cours ADULTES : le mardi soir de 20h30 à 21h30.

Les séances assurées par Caroline, notre animatrice diplômée, sont très diversifiées et dynamiques : échauffements, cardio, stretching, aérobic, ateliers de renforcements musculaires, étirements, relaxation...

Préserver son capital santé, rester actif et mieux vieillir, préserver sa mémoire et son équilibre, garder son autonomie... pour nos SENIORS, autant de raisons pour maintenir une activité physique régulière !

Prendre du plaisir et progresser harmonieusement dans tous les domaines : tonus musculaire, souplesse, endurance et équilibre, progresser à son rythme, partager un temps de loisir et de bien être... pour nos ADULTES, autant de raisons pour maintenir une activité physique régulière !

Remerciements aux bénévoles pour leur dévouement et leur fidélité, ainsi qu'à Caroline pour son professionnalisme.

Bonnes vacances. Bien sportivement. Le bureau (contact Marie-Christine LEROUX - 02.43.27.72.99)



Degré Football Club

Encore une saison qui s'est terminée par une assemblée générale afin de faire le point sportif et moral.

La première partie du championnat s'est très bien passée, une bonne présence des joueurs à l'entraînement ainsi qu'au match le dimanche, d'où un bon classement à l'inter saison.

Malheureusement, la deuxième partie du championnat fut difficile car la trêve hivernal est trop longue et l'absence de quelques joueurs a perturbé la bonne marche des équipes et le résultat s'est fait sentir. Manque d'entraînement, de joueurs, ainsi l'équipe B a fini difficilement (2 forfaits) et l'équipe A est descendue dans le classement (5^{ème}).

Suite au souhait des joueurs, un entraîneur qualifié a été annoncé à l'assemblée générale, mais cela sera t'il suffisant pour maintenir 2 équipes ?

C'est pour cela nous recherchons des joueurs ainsi que des bénévoles.

Nous serons prêt à redémarrer l'école de foot si une personne bénévole était prête à nous rejoindre.

L'avenir des « petits » clubs reste bien incertain, donc les clubs commencent à fusionner pour assurer un avenir durable.

L'entente des vétérans fut difficile aussi par un manque de joueurs malgré une bonne présence de nos trois représentants.

Date à retenir :

Entrecôte frites le 15 octobre 2016

Contact : Mr JEUDON Alain
02.43.27.44.97

Bonne vacances à tous

**D'une Fleur...
à L'autre**
Artisan Fleuriste
25. Route Nationale
72550 Chaufour notre Dame
02 43 77 43 53

GARAGE PICAULT **AD**
EXPERT
Réparations toutes marques
Tôlerie - Peinture
Location Véhicules 5 à 7 places
Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ
Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284
e-mail : ad-garagepicault@orange.fr
Vente neuf et occasion
Dépannage 24h/24 - 7j/7
ad

Familles Rurales

Chers Degréens,

Il y a bientôt un an que j'ai découvert Degré. Je m'appelle Léa et je viens d'arriver dans ce village. Petit, charmant mais qui bouge, il paraît même que c'est le mot d'ordre d'une association. Bouger à Degré avec Familles Rurales.

Pour moi, tout a été très vite, Septembre est arrivé ainsi que ma première fête à Degré. Le samedi 5 septembre 2015, avec mes parents, nous sommes allés au Comice. Cette grande fête a rassemblé toutes les associations de la commune, mais une a attiré mon attention ainsi que celle de Maman. Toutes les filles de l'école parlent de la reprise de la danse. Moi, j'aime bien danser ! Alors voyant que Familles Rurales Degré proposait cette activité, j'ai demandé à Maman de m'inscrire.

Le rendez-vous était pris pour le vendredi 11 septembre. Pas question d'être en retard, j'étais au premier rang pour l'activité Modern Jazz et Maman pour la Zumba. Après un bilan positif et plein d'explications, j'ai rejoint la troupe d'Aurélia ainsi que 65 camarades.

Le mercredi est ma journée préférée, je vais danser avec mes copines pour préparer des chorégraphies. Ce n'est pas toujours facile, mais en s'accrochant on y arrive. Aurélia nous apprend pleins de mouvements différents afin de bien préparer le gala. Il y a même des mamans et des mamies qui viennent danser.

Maman a choisi la Zumba avec Manon, le lundi soir. Elle dit que c'est sympa, que parfois elle ne suit pas mais tant pis le but est de passer un bon moment entre copines.

Et en parlant de bons moments, nous sommes même allées au Salon de l'Agriculture au mois de Mars. Quelle aventure, je suis allée à Paris ! Pour la journée j'ai voyagé avec des parents mais aussi parfois les grands-parents de mes amies. Nous sommes partis très tôt et rentrés très tard mais tous contents.



Comme l'association veut faire plaisir à toutes et tous, les bénévoles ont eu l'idée de disposer une boîte à idées. Ce n'est pas pour mettre des bêtises, mais pour proposer d'autres activités ou envies afin d'attirer plus de monde. Mais gérer tout cela n'est pas facile, Maman dit qu'il faut des bénévoles pour que cela avance. Voyant comment cela se passe et tout ce qui est fait je sais que ma Maman y réfléchit.



Enfin le mois de juin, le stress monte. Nous sommes à la veille du Gala de danse. Nous avons toutes répété, essayé nos costumes en travaillant toute l'année. J'ai peur d'avoir tout oublié mais Aurélia, notre prof, me rassure. Même les grandes s'occupent de nous. Et, nous voilà, en piste sur le thème du cirque. Les lumières, la musique et l'adrénaline ont fait le reste. Nous avons assuré !!! Tout le monde était ravi. Le mercredi suivant je me suis vue sur le film, encore une première. C'est vrai que nous avons fait un beau spectacle mais aussi avec l'aide des mamans qui se sont occupées de nous.

Maintenant l'année scolaire va se terminer et j'ai hâte de retrouver toutes mes amies au centre de loisirs. Des activités diverses et variées nous attendent. De quoi rassurer nos parents pendant qu'ils travaillent. Là encore plein de monde pour s'occuper de nous. Et puis les vacances d'été vont prendre le relais, mais je ne vais pas oublier de m'inscrire dès maintenant pour la danse.

Voilà comment j'ai passé une année super, grâce aussi aux bénévoles qui sont pour la plupart les mamans de mes amies, et qui ont un travail à l'extérieur. Alors Maman a pris sa décision, elle va rejoindre le groupe de bénévoles. Elle dit que plus on est plus les choses sont faciles, alors pourquoi pas venir les rejoindre ?

Je suis sûre que vos enfants seraient ravis tout comme je suis fière de ma Maman, car sans bénévoles les activités que nous préférons seront peut être arrêtées.

A très vite !
Léa, 10 ans

Cerise et Groupama
toujours là pour vous

www.groupama.fr

Groupama

Groupama
Assurances
et Banque

Par habitude, nous finalisons toujours cet article en remerciant les bénévoles mais pour cette édition, le comité des fêtes tient à être reconnaissant aux nouveaux bénévoles qui se sont greffés aux « fidèles ». Ces nouveaux bénévoles, de tous âges et de toutes catégories socio-professionnelles permettent d'amener un nouveau souffle et de nouvelles idées dans l'équipe déjà constituée.



Alors, un grand MERCI à vous bénévoles et à vos conjoints pour votre temps donné, votre énergie qui permet à Degré de rester un village dynamique et vivant par les activités que le CDF peut encore organiser grâce à vous. Ne l'oublions pas, sans bénévoles, Degré serait un village dortoir... et ce serait vraiment dommage !

Merci à l'équipe de « Décoration », constituée pour le comice et qui depuis est venue se greffer au CDF. Grâce à vous, notre village est décoré, en grande majorité avec des objets de récup et de recyclage.

Jeunes parents, pensez à vos enfants... quelques heures passées dans les associations permettraient de les maintenir et donc de garder nos soirées dansantes, nos activités sportives, le téléthon, l'arrivée du père Noël, les fêtes de vos enfants...

L'année 2016 a commencé pour nous par une soirée dansante, les 130 personnes présentes ont pu déguster une bonne choucroute et danser dans une belle ambiance.

Le soleil, très rare depuis quelques semaines, s'était pourtant donné rendez-vous dans nos rues pour notre 13ème édition de notre vide-grenier. Une très belle journée pour nos 65 exposants et nos 350 mètres réservés. A l'année prochaine...



Le bureau du CDF a choisi cette année de ne pas faire le traditionnel feu d'artifice pour tout simplement une conjoncture économique difficile. Nous espérons que dès l'année prochaine, celui-ci aura de nouveau lieu.

Depuis quelques années, nous avons laissé le concours de boules de côté, 2016 va permettre de remettre cet événement sur le planning des festivités de Degré.

Réservez d'ores et déjà votre 10 septembre 2016 pour un concours de pétanque NOCTURNE. Venez nombreux avec vos amis, vos voisins, votre famille...

Laissons les bénévoles souffler pendant la période estivale, avant de se relancer dans les préparatifs des festivités de fin d'année.

N'oublions pas le Téléthon, le programme de celui-ci vous sera communiqué ultérieurement. Avec la période de Noël, pensons aux enfants et à leur rencontre avec le Père Noël ainsi que notre marché artisanal de Noël qui aura lieu le samedi 17 décembre.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du bureau du Comité des fêtes si vous souhaitez devenir bénévole et rejoindre l'association, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de bonnes vacances ensoleillées !!

DJS Tennis de Table

La saison 2015-2016 s'est terminée avec un bilan positif pour notre club :

- Augmentation des effectifs en loisirs.
- Maintien des effectifs en compétition.

Comme les années précédentes, le club a organisé un tournoi de tennis de table, dans le cadre du Téléthon. Plus de 30 joueurs ont participé à cette manifestation dans un esprit convivial.

En ce qui concerne la compétition, la seule équipe engagée en championnat départemental division 4, s'est bien battue, en phase 2. Elle a obtenu une 2^{ème} place dans la poule, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps.

Si vous souhaitez jouer au ping-pong en loisir ou en compétition, venez nous rejoindre le vendredi soir à partir de 20h15 salle polyvalente.

(Certificat médical obligatoire pour la compétition et le loisir).

Pour plus de renseignements écrivez-nous : djs.degre@sfr.fr ou par téléphone : Bertrand LEROY : 06 80 05 96 48

Généralisations Mouvement

Le club a pris ses vacances au mois de juin avec le tour de Corse pendant 8 jours, avec un beau temps. Au programme : visite de citadelles, bateau à Bonifacio etc...

Un voyage aussi à Villedieu-les-Poêles avec la fabrication d'une cloche et retour par l'andouillerie.

La marche cantonale a eu lieu le 4 juillet, nous étions nombreux. Et pour terminer un buffet campagnard a eu lieu le 7 juillet. La rentrée se fera le 1^{er} septembre.

**Bonnes vacances à tous.
Le Bureau**

Au P'tit Marché Degréen

Epicerie associative

Ce premier semestre 2016 a été marqué par le marché des producteurs locaux, le changement de présidence et le 5ème anniversaire du P'tit Marché Degréen.

Nous remercions Sébastien Haret pour ces 2 années de présidence, pour tout son travail accompli et nous souhaitons la bienvenue à Laurence Vallée et aux nouveaux membres du P'tit Marché Degréen.

Toutes nos félicitations à Charlène et Aurélie pour leur accueil et leur professionnalisme. Notre dernière enquête nous conforte dans le choix de notre personnel. Nous remercions également les stagiaires que nous avons accueillis et qui se sont toujours intégrés avec curiosité et dévouement.

Il est important pour le bon fonctionnement de notre épicerie de trouver régulièrement des nouveaux bénévoles pour nous apporter des nouvelles idées et permettre à certaines personnes de pouvoir prendre un peu de recul tout en restant dans l'association.

Nous sommes également en réflexion pour mettre en place des nouvelles animations ainsi que des nouveaux producteurs pour pouvoir étoffer notre gamme de produits.



Le marché des producteurs du 3 avril a été une grande réussite avec une météo favorable. Nos producteurs locaux ont su répondre présents par leur accueil, la qualité de leurs produits et sont prêts à revenir l'année prochaine.

Le 29 mai était le 5ème anniversaire de notre épicerie et la semaine commerciale fut un succès. Ce fut l'occasion pour certains de découvrir nos produits et pour d'autres de nous affirmer leur fidélité.

Domage que le dimanche 29 mai ait été gâché par une météo défavorable mais nos stands extérieurs ont su vous convaincre. Nous remercions tous les enfants qui ont remis leurs dessins à l'épicerie pour que des cabas puissent être personnalisés et vendus à la caisse.

Nous félicitons également nos 3 gagnants qui ont répondu correctement à notre questionnaire et qui sont repartis avec un cabas garni.

**Charlène, Aurélie et l'ensemble des membres vous souhaitent
des bonnes vacances estivales.
Le bureau**

Degré Rando Nature

L'assemblée générale a eu lieu le 14 Janvier, ce fût l'occasion pour le Président de retracer le bilan de l'année écoulée, mais surtout de présenter le programme pour l'année 2016.

2016 sera une année record en nombre d'adhérents, puisque nous avons à ce jour 53 inscrits pour cette nouvelle saison, nous ne pouvons que nous en réjouir, surtout en ces périodes très difficiles pour le monde associatif.

Petit retour sur ce 1er semestre :

Le 24 avril, l'association participait aux portes ouvertes de la ferme Chauvet à Chantenay

Villedieu, avec un repas champêtre, 28 personnes étaient présentes à cette magnifique journée.

Le randonnée du mois de Mai a dû être annulée à cause des intempéries, cette sortie prévue à St Malo sera reportée en septembre.

L'Association aura 10 ans en 2017, le weekend des 9 et 10 Septembre 2017 a été choisi pour fêter cet évènement, le gîte de Moncy dans l'Orne a été réservé. Nous reviendrons sur l'organisation de ce week-end ultérieurement, mais notez déjà cette date sur vos agendas.

Il est toujours possible d'adhérer à l'association

pour le 2ème semestre 2016, contactez le président ou un membre du bureau.

Le programme pour le 2ème semestre 2016 :

24/07/2016 : Mézières sous Lavardin

28/08/2016 : Yvré l'évêque

25/09/2016 : St Malo

23/10/2016 : Allonnes

27/11/2016 : Crannes-Vallon

18/12/2016 : Le Mans

Le bureau de l'Association Degré Rando Nature vous souhaite de bonnes vacances d'été.



Lire à Degré



Nous avons accueilli en partenariat avec l'Association des parents d'élèves le 19 mars la troupe de théâtre « Les tréteaux de Malestable ». Cette soirée a obtenue un franc succès auprès des Degréens.

Depuis septembre comme l'année précédente, Lire à Degré intervient pendant les temps d'activités périscolaires (TAP) en mettant à disposition les ouvrages pour enfants.

Nous avons eu deux fois ce trimestre la visite du Ram, où plusieurs assistantes maternelles ont eu l'occasion de découvrir avec les enfants dont elles ont la garde les locaux et le choix de livres qu'offre notre bibliothèque. Cette expérience sera renouvelée au moins une fois par trimestre à partir de septembre 2016. Par ailleurs, d'autres assistantes maternelles se donnent rendez vous certains jeudis matin dans nos locaux pour un temps autour de la lecture.

Un réaménagement au sein des locaux a commencé afin d'accueillir petits et grands dans un cadre plus ludique.

Les inscriptions se font toute l'année pour la somme inchangée de 12€ par famille et par année. N'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque et vous inscrire.

N'hésitez pas à nous laisser des messages sur notre site :

<http://lireadegree.free.fr>

VIE ASSOCIATIVE

La bibliothèque sera ouverte pendant la période estivale les mercredi 27 juillet et mercredi 17 août de 14h00 à 15h30. Les permanences restent inchangées à la rentrée qui aura lieu le mercredi 7 septembre. Mercredi 11h00 à 12h00 et 14h00 à 15h30 et Vendredi 16h30 à 18h00.

Toute l'équipe de Lire à Degré vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez vous pendant l'été lors de nos permanences ou à partir du 7 septembre.



Parents d'élèves et amis de l'école publique

Les années se suivent et ne se ressemblent pas !

Grâce à ses manifestations, lucratives ou non, comme la « soirée Couscous », Halloween, les ateliers créatifs et le marché de Noël, la galette des rois, le carnaval et sa soirée dansante, la soirée Théâtre avec « les tréteaux de Malestable », la vente des stylos et pour finir, la kermesse de l'école.....l'APE de Degré a pu participer financièrement à la réalisation des projets de l'école comme la semaine à la Commanderie d'Arville, la journée à la ferme pédagogique et le stage de Poney des maternelles...

Mais également, grâce à une subvention donnée en septembre de 1500€, nous participons à hauteur d'un tiers sur les frais des sorties culturelles (musées etc...) et sportives (la piscine, les courses d'orientation etc...).

Et le 25 juin dernier, l'année s'est clôturée en beauté lors de la Kermesse de l'école. Et ceci grâce une forte mobilisation bénévole de parents et amis de l'école. Pour cela, Me Verité Stéphanie (présidente), Me Goyet Mathilde (Trésorière), Me Besnier Céline (Secrétaire) et Me Terral Céline (Vice-secrétaire), nous nous rejoignons pour vous dire un grand MERCI car grâce à vous, la fête fut réussie ! Merci !

Nous espérons fortement que cet élan perdurera et que de nouveaux bénévoles se présenteront pour reprendre notre succession car, comme annoncé lors de la kermesse, tous les postes de l'association seront à pourvoir en septembre.

En attendant, nous vous souhaitons à tous et toutes d'excellentes vacances d'été !



Association Paroissiale

Comme tous les ans, le 3^{ème} samedi de mai, l'association paroissiale a organisé son repas festif et convivial. Nous remercions tous ceux qui ont fait bon accueil aux vendeurs de cartes et billets de tombola.

Au vide grenier, l'église étant ouverte, beaucoup de personnes ont pu y entrer et admirer notre patrimoine local. Nous tenions un stand sur le parvis, merci à tous ceux qui nous ont fait un bon accueil.



Degré Cadre de Vie

Pour des sols vivants

Dans un article récent de Ouest France («Des sols pas assez vivants, trop imperméables» 12 juin 2016), parlant des sols normands, J.F. Ouvry, directeur de l'AREAS (étude et amélioration des sols) écrit : « **Sur certaines parcelles, les pluies de décembre ont enlevé 55 tonnes de terre à l'hectare. C'est même 120 tonnes en cas d'orage.** » Et il conclut ainsi : « Pas le choix, il faut couvrir les sols. »

Les inondations catastrophiques qui ont affecté certaines régions en France ces dernières semaines ont laissé dans les mémoires des images impressionnantes.

Elles ont aussi permis de se poser la question de la survenue d'une telle situation.

A grande échelle, c'est-à-dire au niveau national, européen, voire mondial, l'explication du réchauffement climatique prévaut. Il conviendrait d'ailleurs de parler plutôt de « dérèglement climatique » tant il apparaît que les saisons sont perturbées. Et chacun se trouve bien démuni devant un phénomène de cette ampleur, même si, on le sait bien maintenant, toute personne, à son niveau, peut faire quelque chose : le mouvement des « Colibris » qui essaime en France ou le succès du film de Mélanie Laurent « Demain » vu par plus d'un million de spectateurs, sont des indices évidents que la population, après la prise de conscience, est prête à s'impliquer dans des actions individuelles.

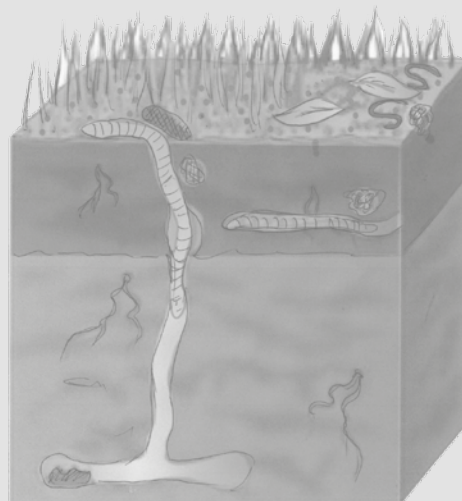
Au niveau local, d'autres explications peuvent être proposées. Quand la pluie tombe pendant plusieurs jours sur un terrain en pente dont le sol est nu, c'est-à-dire sans couvert végétal, il ne faut pas s'étonner de retrouver le sol en bas de la pente, colmatant les fossés. Le sol saturé d'eau se comporte en toile cirée et pas en éponge, comme il devrait l'être. Quand il est couvert et que des haies sont disposées transversalement à la pente, le sol demeure en place. C'est ce qu'avaient compris « les anciens » avec leur bon sens paysan dont on regrette qu'il soit si mal partagé de nos jours.

Mais, doucement, les mentalités changent et commence à apparaître la notion « d'agriculture de conservation : semis directs sur couvert végétal, interculture, légumineuse qui fixe l'azote, pas de labour ». Olivier Tassel, président du GIEE (groupement d'intérêt économique et environnemental) Sol en Caux et agriculteur à Bertheauville en Seine -Maritime dit :

« On sème la féverolle à la volée, avant l'arrachage des betteraves. Et ça marche. J'ai aussi moins d'érosion qu'avant. Les rigoles ont disparu. »

Les sols recouverts de paille (la plante pousse à travers) favorisent l'activité microbiologique. « Pour chaque tonne de paille, c'est huit à quinze unités d'azote récupérées » a chiffré Konrad Schreiber, expert agronome de l'agriculture durable (IAD).

Les vers de terre, les champignons et les bactéries usinent pour minéraliser la matière organique (le carbone) la transformant en azote, le carburant des plantes. « **Le sol mange du carbone et produit de l'azote.** » Ainsi, en diminuant le taux de dioxyde de carbone de l'air, des pratiques agricoles vertueuses contribuent à lutter contre l'effet de serre, responsable du dérèglement climatique.



En 1950, selon l'agronome Claude Bourguignon, un hectare de sol contenait deux tonnes de vers de terre contre cent cinquante kilos seulement maintenant.

Le sol

On en parle souvent en ce moment et ça pourrait passer pour une mode. Qu'en est-il exactement ?

Le sol est le support de la plante, il lui apporte l'eau et les nutriments nécessaires à sa croissance. En poussant le raisonnement plus loin, on pourrait se dire que si on apporte artificiellement à la plante ce dont elle a besoin (eau et sels minéraux), alors pourquoi ne pas se passer de sol ? C'est ce que fait la culture hydroponique avec laquelle sont produites des tomates et des fraises, souvent sans goût et de faible qualité nutritionnelle. Mais c'est oublier que, dans la relation sol/plante, il y a **aussi** un apport de la plante au sol. En effet, si le sol **nourrit** la plante, la plante **forme** le sol : en fin de vie la plante fane, meurt et se décompose sur le sol avec l'aide de micro-organismes décomposeurs ; le résultat est un humus vivant, riche en bactéries, mycélium de champignons, vers de terre, qui offre à d'autres plantes un milieu de vie idéal pour leur croissance ; la boucle est bouclée (dans le monde vivant, la notion de cycle est récurrente).

Cet équilibre subtil entre les apports de l'un vers l'autre (du sol vers la plante mais aussi de la plante vers le sol) est un des principes de base de la permaculture. Parmi les autres principes, on peut retenir un sol toujours couvert, le retour des déchets végétaux sur le sol, la gestion stricte de l'espace... Et ce qui est intéressant, c'est que ces notions ne sont pas que théoriques, elles sont directement applicables par tout jardinier respectueux de son sol. De nombreux maraîchers et des jardiniers amateurs se sont lancés dans cette aventure. Perrine et Charles Hervé-Gruyer, à la ferme du Bec Hellouin, en Haute Normandie, en sont un des exemples les plus marquants ; s'inspirant des idées exprimées dès 1970 par John Jeavons de micro-agriculture bio-intensive ils expérimentent cette méthode depuis 2004 et les rendements qu'ils obtiennent vont au-delà de ce qu'ils pouvaient imaginer. Pour quantifier tout cela de façon rigoureuse, des chercheurs de l'INRA ont établi avec eux un protocole de surveillance très strict (entrées, sorties...). Sur une parcelle témoin de 1000 m², travaillée sans machines, le couple produit autant que des maraîchers traditionnels mécanisés sur un Ha. (Le résultat de leurs travaux figure dans un dossier de 65 pages, en consultation publique sur internet).

De nombreux autres exemples, un peu partout en France et dans le monde, de recherches de méthodes de cultures « différentes » et viables - avec le sol et non *contre* le sol - prennent place petit à petit et montrent que, contrairement à ce qui est souvent prétendu, une agriculture de subsistance peut se faire sans tomber dans le piège des structures de plus en plus grosses, qui seraient les seules à pouvoir faire face à la concurrence mondialisée. L'avenir est dans la proximité, la diversité et la qualité.

Au fil des mois . . .



Dominique Genest,
Maire entoure les
doyens et les enfants
nés en 2015, lors du
repas du 8 mai dernier
organisé par le CCAS.



Banquet du CCAS



Cérémonie du 8 mai



Expo de voitures anciennes
lors du vide grenier



Etat Civil



Naissances

2 Janvier 2016

Noah LEBLANC
3, rue des Nymphéas

2 Mars 2016

Liam N'KALOULOU
1, rue des Elodées

Mariages

14 mai 2016

Bruno MARCEREUIL et
Corinne GUILLIER
6, rue des Noyers

11 Juin 2016

Ludovic TURPIN et
Gwendoline MARIE
1, impasse des Iris

Noces d'Or

30 Avril 2016

Jacqueline et Gérard
BOULETEL
14, rue de l'Arche

Décès

29 Mai 2016

Françoise HAIEK - 82 ans
La Vasselière

Fête de l'école le 25 juin





Découvrez l'atelier déco



Tout a commencé avec la préparation du comice agricole : Degré 2015

Un tel engouement ne pouvait rester sans suite.
Nous avons décidé de continuer l'atelier déco les
2^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} jeudi du mois à la salle des associations.
Les dates des ateliers sont inscrites à l'épicerie et à
la salle rue principale.

L'objectif est de décorer le village suivant les saisons
ou les événements.

L'atelier est ouvert à tous et toutes selon le temps libre
de chacun(e), même une heure de temps en temps.



Les activités sont variées :
dessin, peinture, bricolage
Avec un maximum de matériaux
recyclés et toujours dans une très
bonne humeur.
Aucune compétence spéciale n'est
requis.

L'association du comice va bientôt
prendre fin donc nous avons demandé
aux membres du Comité des Fêtes
de nous « chapeauter » ce qu'ils ont
accepté bien volontiers.

